

et aux mystères. Bientôt après, comme la vie de l'une des deux paraissait être dans un danger imminent, elle reçut, à sa demande, l'eau régénératrice du baptême, des mains du prêtre, après avoir déclaré à l'émissaire protestant qu'elle ne pouvait croire et embrasser d'autre religion que celle qui lui avait été enseignée par le prêtre. Qu'arriva-t-il de sa préférence pour la foi catholique ? O sublime et généreuse charité du protestantisme ! le lendemain, la pauvre mourante était jetée sans pitié sur le pavé, par ordre sans doute du conseil administrateur ou du digne président de la *charitable* institution. Recueillie heureusement par quelques-unes de nos chrétiennes, elle fut apportée, dans une pauvre hutte, à la porte de la cour de notre église, ou, trois jours après, elle quittait cette terre d'exil et de souffrances, et s'en allait, entourée des secours de la religion, paraître devant le Juge de miséricorde qui est aussi bien le Dieu du pauvre que du riche. Trois jours après, visitant encore le réduit de l'infortunée, je trouvai l'autre patiente, étendue sur son grabat et dans un état encore plus cruel de souffrance. Elle reçut de nouveau une petite instruction sur les mystères de la foi. « Je vais bientôt mourir, me dit-elle, ne me ferez-vous pas la grâce de me donner le baptême, afin que je puisse aller au ciel ?—Sans doute je vous le donnerai avec plaisir. Mais vous savez ce qu'on a fait à votre compagne : peut-être vous jettera-t-on aussi à la porte, si je vous baptise, à moins que vous ne consentiez à être baptisée de nouveau par les protestants. Vous sentez-vous la résolution d'être fidèle à Jésus-Christ, et de refuser les propositions qu'on vous fera quand je serai parti.—Oh ! jamais, non, jamais je n'écouterai les protestants. Qu'ils me jettent dehors tant qu'ils voudront ; je mourrai contente si je suis baptisée. » Satisfait de ses bonnes dispositions, je lui donne le baptême et la rassure sur son avenir. De retour dans ma demeure, j'envoie un de nos catéchistes pour l'assister et la faire recueillir, en cas d'expulsion de cette demeure de bienfaisance. Quelques instans, après la mort venait la délivrer de toutes les misères de cette vie et la faire entrer en participation du bonheur éternel. C'est ainsi que notre divine foi inspire un noble courage aux âmes les plus faibles et les fait triompher du fanatisme de l'hérésie.

Quelques soldats de l'artillerie de Benguelour partant pour la Chine sont venus solliciter avec une humble simplicité la bénédiction de leur prêtre, exprimant un vif regret de n'avoir devant eux désormais la perspective d'aucune assistance religieuse. Ils m'ont demandé une petite croix bénite et m'ont promis d'en faire leur objet de prières et de sacrifices. J'ai su positivement que dans leur marche à Madras ces fidèles chrétiens, dociles à mon conseil, se réunissaient les dimanches dans un coin solitaire, et lisaient devant le crucifix les prières pour la sainte messe. Voilà le vrai soldat ! j'aime à croire qu'il s'en trouve de ceux-là et en grand nombre, dans notre armée d'Afrique. S. M. le roi du Mysour a bien voulu recevoir dans son palais la visite de M. Charbonneaux, missionnaire apostolique des Missions étrangères, à qui il a témoigné la plus grande bienveillance. Il lui a demandé avec beaucoup de sollicitude des nouvelles du vénérable M. Dubois, dont il conserve un souvenir plein de respect et de bienveillance. Apprenant qu'une église catholique est en construction dans sa capitale, il eut la bonté de demander à M. Charbonneaux quelle somme serait nécessaire pour relever l'édifice ; sur la réponse que 1,000 roupies (2,400 fr.) seraient encore requises,—Mille roupies